FORMATION

Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Bénin

La gestion de la sécurité sociale

Après plusieurs années de travail en entreprise, l'employé, qu'il soit du secteur public ou privé, bénéficie des prestations sociales suivant son régime. Pour les employés du secteur privé et dans le contexte du Bénin, c'est la Caisse Nationale de Sécurité Sociale qui offre ses services sociaux. Elle a pour mission de protéger les assurés sociaux contre les risques de suppression de leur revenu en cas de maladie, de maternité, d'invalidité et de vieillesse, et de leur servir des allocations familiales et aussi, attribuer à leurs ayants-droits, une allocation de décès et une pension de survivants. Cette kyrielle de services ou de prestations offertes n'est pas toujours connue des employés et même de certains employeurs.

Quels sont les services que peuvent bénéficier un employé dont l'employeur est à règle vis-à-vis de la CNSS ? Que doivent faire les employeurs pour satisfaire leurs employés en matière de sécurité sociale ? Quelles sont les prestations offertes par la CNSS et quelles sont les conditions pour bénéficier de ces prestations ? Ce sont là quelques-unes des questions auxquelles les participants auront droit à des réponses adéquates au cours de cette formation.

CLIENTELE CIBLE

- Directeurs RH / Chefs Service RH
- Administratifs
- Délégués du personnel
- Chefs service Personnel
- Toutes personnes intéressées

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation vise à renforcer les capacités des participants à une bonne gestion de la sécurité sociale au sein de leurs institutions respectives afin que les employés de ces institutions puissent bénéficier de tous les services éligibles offerts par la CNSS.
Plus spécifiquement, elle permettra de :

- ☑ **Acquérir** de nouvelles connaissances sur la CNSS
- ☑ **Comprendre** les services et prestations offerts par la CNSS
- ☑ **S'approprier** les obligations des parties prenantes (employeur, employé, CNSS)
- ☑ **Recevoir** de la CNSS des conseils utiles pour la sécurité sociale du personnel de son IMF

Etc. (au vu des attentes des inscrits à communiquer d'avance)

THEMES ET CONTENU

- **Section 1 :** Introduction sur l'évolution des services de sécurité sociale au Bénin
- **Section 2** : Services offerts par le régime général de sécurité sociale au Bénin
- **Section 3** : Obligations des parties prenantes (employeurs, employés et CNSS)
- **Section 4** : Conseils utiles aux IMF conformément aux attentes des inscrits

DUREE, PERIODE ET LIEU

1 jour (9 avril 2024) à Cotonou à partir de 8H30.

FORMALITES D'INSCRIPTION

- Frais d'inscription : 25.000 FCFA par participant.
- Formulaire d'inscription à renseigner et à retourner au Consortium Alafia au plus tard le 5 avril 2024.

NB : Le paiement des frais d'inscription avant la formation confirme l'inscription.

CONTACT Infoline : (+229)21326658 / 97192828 / 94752958) - contact@alafianetwork.org - apsfdbenin@gmail.com
amegniganjoliette@yahoo.fr